

# AVIS DES CONCOURS -SESSION 2023- D'INGENIEUR TERRITORIAL



LE CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE LA GUADELOUPE

DRH  
15 NOV. 2022  
n° 03968

**ORGANISE DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'INGENIEUR TERRITORIAL EN 2023**

**NOMBRE DE POSTES OUVERTS : 13 répartis et détaillés selon les spécialités ci-dessous**

Spécialités Concours	Ingénierie, Gestion Technique et Architecture	Infrastructures Et Réseaux
Externe	07	04
Interne	01	01
TOTAUX	08	05

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES EST OUVERT :

- ✓ Aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues aux articles L. 642-1 et suivants du code de l'éducation, ou d'un diplôme d'architecture ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 9 et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 modifié.

Les candidats doivent fournir lors de leur inscription au concours une attestation d'obtention du diplôme ou, à défaut, une attestation justifiant qu'ils accomplissent la dernière année du cycle d'études conduisant au diplôme considéré.

La condition de diplôme doit être justifiée à une date fixée, par l'arrêté de la présidente du Centre de gestion relatif à la date des épreuves, au plus tard à la veille de l'établissement par le jury de la liste des admis.

#### Mesures dérogatoires

- 1°) Les mères et pères de 3 enfants et plus sont dispensés de conditions de diplôme.
- 2°) Les sportifs de haut niveau sont dispensés de conditions de diplôme, sous réserve de figurer sur une liste publiée l'année du concours par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports.
- 3°) Aux possesseurs d'une équivalence de diplôme délivrée selon les modalités définies par le décret n° 2007-196 DU 13 Février 2007 modifié et produite au plus tard le 1<sup>er</sup> jour des épreuves.

### INTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES EST OUVERT :

- ✓ Aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi que les agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, à la date de clôture des inscriptions justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs.
- ✓ Les candidats doivent justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.
- ✓ Aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné au deuxième alinéa du 2<sup>e</sup> de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, dans les conditions fixées par cet alinéa.

**PERIODE D'INSCRIPTION : DU 10 Janvier au 15 Février 2023**

Le retrait des dossiers s'effectuera

par préinscription :

- en ligne sur le site internet [www.cdg971.com](http://www.cdg971.com) rubrique concours (10 Janvier 2023 au 15 Février 2023 18h, heure locale)
- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe : avenue Paul LACAVE, Petit-Paris, 97 100 BASSE-TERRE, ouvert les lundi, mardi et jeudi de 08 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 30 et les mercredi et vendredi de 08 H 00 à 12 H 30 (un ordinateur sera mis à disposition pour effectuer la préinscription en ligne).

Par voie postale au siège du Centre de Gestion, accompagnée d'une enveloppe au format 21 x 29,7 libellée aux nom, prénom et adresse de l'intéressé (e) et affranchie à 1, 16 €. Les demandes devront être adressées au plus tard le **15 Février 2023** (cachet de la poste faisant foi).

Il est rappelé que la préinscription ne vaut pas inscription. A l'issue de la procédure de préinscription, il conviendra OBLIGATOIREMENT d'imprimer le dossier généré en PDF, de le compléter, de le signer et de l'adresser ou le déposer avec les pièces demandées au Centre de Gestion dans les délais prévus ci-après.

**DATE LIMITE DE DÉPÔT (16h30) OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS** (le cachet de la Poste faisant foi) :

**LE 23 Février 2023**

AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE  
B.P. 465 - AVENUE PAUL LACAVE – PETIT PARIS – 97100 BASSE-TERRE

DATE DES EPREUVES ECRITES : LES 21 et 22 Juin 2023